

Bonjour à tous,

**Voici un résumé des sujets abordés lors des rendez-vous intitulés
"Dialogues avec le maire".**

Ces entretiens se sont réalisés dans les différents quartiers de la station. En fonction du lieu, les interrogations, demandes et attentes ne sont pas les mêmes. Ces rendez-vous plus "personnalisés" ont permis de répondre en direct à de nombreuses questions et les échanges ont été plus directs.

Le compte rendu ci-dessous reprend les principales questions que vous avez posées.

Rond point des pistes :

* **Demande de requalification paysagère** du secteur situé au dessus "des barrières" avec rond point, ralentisseurs, espaces verts : ce dossier est à l'étude pour 2010.

* **Création de lits dans ce secteur :**

Le seul endroit constructible au PLU dans ce secteur se situe entre le bâtiment de la Saur et l'hôtel des Grandes Rousses. C'est un espace de terrains privés qui devra faire l'objet d'un accord entre les propriétaires, sauf pour un lieu de création d'un hôtel. L'idée est construire de petits collectifs.

L'hôtel MGM, place Jean Moulin, démarre cette année.

* **Transport dans la station :**

L'appel d'offre de conception sera réalisé cette année avec un lien fort vers Huez et en remplacement du télé centre, du télé village et des 2 télésièges qui vont de la maison de l'Alpe vers les Bergers. Débit prévu de 2000 personnes à l'heure. Arrêts intermédiaires quasiment aux mêmes lieux qu'aujourd'hui. Utilisation toute la journée si possible sans personnel.

* **Espace garderie :**

Pas de garderie prévue dans ce secteur. Une garderie des moins de 3 ans est prévue pour 2011 derrière le Palais avec l'école et la cantine.

* **Commercialisation de la station :**

La municipalité s'est engagée à mettre en place un nouveau service de commercialisation de la station dès ce printemps avec hébergeurs, SATA et commerçants « autour de la table ».

* **Place du Cognet et accès aux bus :**

Les travaux de ce printemps 2010 sur la place du Cognet doivent permettre aux bus d'accéder au rond point des pistes plus facilement. Le projet de l'avenue du Rif Nel sera revu en prenant en compte les corrections à réaliser sur ce qui a été fait cet automne dans la partie haute du Rif Nel.

Eclose :

* **Parking couvert / zone bleue :**

La municipalité a pris en compte une demande légitime émanant des commerçants quant à la présence des nombreuses voitures stationnées sur la place, rendant inaccessible les commerces à des personnes extérieures. La construction de la ZAC derrière le Palais, à la place du circuit va corriger cette difficulté car il y aura un parking couvert pour les voitures et l'ensemble de la zone à l'intérieur de l'Eclosé pourra être mise en zone bleue si c'est le souhait de l'ensemble des habitants. En tout cas, c'est le souhait des élus du conseil municipal.

* **Accès Ecluse après les travaux de la Zac :**

La Zac dit "de Brandes" va permettre à la municipalité de proposer un déplacement des bars et boîtes de nuit côté Palais des Sports entre la future école et le Palais. Ces établissements seront construits afin d'éliminer toutes nuisances extérieures. L'accès en voiture sera calculé pour permettre le moins de circulation possible coté habitation. Bien entendu, il est prévu un arrêt intermédiaire du transport urbain et un passage pour les piétons qui souhaitent passer de l'avenue des jeux à l'Ecluse. Un bowling est à l'étude dans ce secteur tout comme le déplacement et le regroupement du pôle culturel.

* **Campings car :**

C'est un problème d'image mais les commerçants apprécient la clientèle des campings cars.

* **Accès Internet gratuit :**

L'OT fait payer l'accès Internet afin que les bars qui proposent l'accès gratuit (contre consommations) n'aient pas de concurrence.

Avenue des Jeux :

Pas de retour des commerçants. La résidence hôtelière et de tourisme MGM comprendra un centre Spa et un piano bar.

Vieil Alpe :

Pas de retour des commerçants. Il serait pourtant bien d'avoir leurs avis sur la création de lits dans le secteur, notamment par rapport au projet Sinfimmo devant l'école actuelle. La rénovation de l'école et du musée (quand ils auront été déplacés) dans le Vieil Alpe est un sujet d'actualité pour le conseil municipal car ces rénovations pourraient apporter des lits chauds aux commerces de ce quartier.

Bergers : Peu de retour

* **Construction devant les Bergers :**

Il serait bien de faire une réunion avec tous les commerçants pour aborder les constructions à réaliser devant les Bergers.

* **Rénovation du centre de jour :**

Les constructions prévues imposeront un style qui devra être en harmonie avec le centre de jour.

* **Parkings souterrains payants :**

Petit à petit, les parkings souterrains proposent dans tout l'Alpe un paiement par carte bleue.

L'emplacement des parkings pour bus est un vrai sujet de réflexion pour essayer de leur trouver un coin discret et harmonieux. Un déplacement des dameuses SATA est à l'étude afin peut-être de stoker ces bus à l'abri des regards et à la place des dameuses.

* **Construction hôtel du golf :**

HMC démarre cette année, le 1^{er} mai.

* **Construction du Golf et déplacement du circuit de conduite sur glace :**

Ces 2 projets pourraient avancer selon la volonté des propriétaires de terrains. Actuellement, les relations sont bonnes et une convention vient d'être signée avec eux afin que leurs terrains soient respectés. Une réunion aura lieu prochainement pour le déplacement du circuit vers l'altiport. Pour le golf, le dossier est prêt et en attente.

* **Globalement, un sujet est revenu à chaque fois : la création de nouveaux lits :**

En effet, dans l'étude du PLU, il nous a fallu argumenter la création de nouveaux lits en précisant aux administrations que les baux de construction que les acheteurs signent lorsqu'un bâtiment est construit intègre une durée d'utilisation des appartements en location qui va de 9 à 18 ans en principe. Ces baux, lorsqu'ils arrivent à terme, ne se renouvellent que partiellement car les propriétaires récupèrent souvent leurs biens pour une utilisation privative qui fait que nous perdons une centaine de lits en location par an. Certes, les propriétaires sont clients des commerces mais l'utilisation qu'ils font de leur appartement est moins forte en terme de remplissage. Nous sommes donc obligés d'intégrer régulièrement la création de nouveaux lits, surtout en hôtellerie.

* **Les échéances des constructions :**

Pour avancer en matière de construction, il faut que le PLU soit voté en état .Si c'est le cas, d'ici la fin de l'année, certains terrains communaux comme le virage 2, ou bien en dessus des chalets de l'altiport pourront être vendus pour y réaliser rapidement des constructions. Pour la Zac devant les Bergers et derrière le Palais, il faudra attendre la création de celle-ci. La phase UTN est obligatoire vu le nombre important de lits et en fonction du résultat de l'appel d'offre du transport urbain. On estime ce délai à 2 ans. En attendant, certaines réalisations comme l'école ou la garderie pourront être réalisées.

* **La nature des lits :**

Sur les 5000 lits possibles, nous cherchons à réaliser au moins 800 lits hôteliers mais les contacts avec des investisseurs hôteliers sont plus rares que pour des résidences.

Merci à tous les commerçants qui se sont déplacés, merci de l'accueil et rendez-vous en mars. Les dates seront communiquées ultérieurement.

En attendant, vous pouvez poser des questions par l'intermédiaire du service communication de la mairie, je vous répondrais avec plaisir au nom de tout le conseil municipal.

Cordialement,

Le maire
Jean-Yves NOYREY